

A \_\_\_\_\_, le

Monsieur le Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55, rue du Faubourg-Saint-Honoré  
75008 PARIS

**Objet :** Contrôle technique des deux-roues motorisés

Monsieur le Président,

Par la présente, je souhaite vous interpeller au sujet du contrôle technique des deux-roues motorisés.

Je suis motard et en tant qu'utilisateur vulnérable, je suis conscient des dangers de cette pratique et c'est à ce titre que je refuse la mise en place du contrôle technique (CT) des 2RM (deux-roues motorisés).

Pourquoi ce refus tout net ?

- Parce que ce CT est inutile : moins de 0,3 % des accidents des 2RM sont dû à une défaillance technique.
- Parce que ce CT nous met en danger en détournant l'attention des responsables politiques des vraies causes d'accidents que sont le mauvais état, le non-respect des normes pour les infrastructures routières (30 % des accidents sont liés au facteur infrastructure) et le manque de formations de certains usagers en Véhicules Légers et en Poids-Lourds dans la prise en compte des usagers vulnérables.
- Parce que ce CT est une dépense inutile ; contrôle que les motards effectuent par eux-mêmes ou que nos concessionnaires moto effectuent. Quitte à dépenser des euros, les motards préfèrent les mettre dans l'achat d'un casque, d'un blouson, de gants, de bottes ou bien de pneumatiques ... bien plus utiles pour notre sécurité.

**Nous le savons tous et vous le savez.**

Vous avez accordé votre confiance à la FFM (Fédération Française de Motocyclisme) et à la FFMC (Fédération Française des Motards en Colère) pour rédiger avec M. Jean-Baptiste Djebbari (alors Ministre des Transports) des mesures alternatives permettant de déroger au CT européen conformément à la directive 2014/45.

Les associations d'utilisateurs 2RM, les motards, conscients des enjeux de société ont pris en compte la santé de notre planète dans l'écriture de ces mesures alternatives. Dans le cadre de la transition écologique, la moto est une solution pour fluidifier la circulation urbaine (moins d'encombrement, stationnement plus facile, moins de consommation). Ces alternatives, dont certaines sont en place depuis plusieurs années, n'ont pas été rejetées par la Commission Européenne. De ce fait, un vrai travail de prévention allait se mettre en place quand le Conseil d'État faisant fi de l'avis favorable tacite de la Commission Européenne, de l'avis positif de votre ministre, donc de vous-même Monsieur le Président, en répondant à 3 associations s'affichant écologiques mais surtout anti-motos et financièrement pro-vélos électriques (conflit d'intérêt dénoncé par la FFMC) décide d'imposer le CT aux 2RM fin octobre 2022 !

Monsieur le Président, la pratique du 2RM n'est pas uniquement une activité de loisirs, elle répond de plus en plus aux obligations de déplacement d'un nombre croissant de français (plus pratique, plus économique). Ces français qui habitent trop loin des villes pour bénéficier des réseaux de transports collectifs (bus, tram, métro ...) et qui ne sont pas des nantis, loin s'en faut ! Nous refusons ce CT. Nous refusons d'être rackettés par des sociétés de contrôle technique.

Il est courant que le Conseil d'Etat retoque un texte s'il l'estime non conforme au cadre ; c'est même sa fonction. Pour le CT 2RM, ce sont essentiellement les alternatives écologiques qui motivent sa réponse ... pas la sécurité des motards. M. Clément Beaune, en refusant de retravailler le texte, décide donc de son propre chef la mise en place du CT sans tenir compte du travail de M. Djebbari et au mépris des associations d'usagers 2RM représentatives, donc des citoyens motards !

Monsieur le Président, conscient des éléments de bon sens développés ci-dessus, vous vous êtes engagés en août 2021 à ne pas embêter l'usager 2RM. Il est temps d'intervenir, d'interpeller le Conseil d'État pour que cesse enfin cette situation ubuesque dont plus de 4 millions de motards font les frais.

Est-ce que je peux compter sur vous pour mettre fin à cette prise en otage des usagers 2RM ?

Est-ce que je peux compter sur vous pour mettre en place de vraies mesures de sécurité routière ?

Et pour concrétiser ce message, Monsieur le Président, je serai heureux de vous inviter à une balade à moto.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes respectueuses salutations motardes.